

20 ans après le référendum de 2005, c'est toujours NON !

écrit par Hector Poupon | 2 juin 2025



L'infatigable Florian Philippot voulait respecter le calendrier *au jour près* pour célébrer le **vingtième anniversaire du NON au référendum du 29 mai 2005**. Il avait donc lancé un appel à un rassemblement devant le Sénat, le soir du jeudi de l'Ascension, un pari

audacieux plutôt réussi.

Les Patriotes avaient obtenu l'autorisation de se rassembler **rue de Tournon**, soit face à l'entrée du Sénat. **Mais, coup de théâtre : la veille du 29 mai, la Préfecture de police annulait au dernier moment cette autorisation, avec impossibilité d'engager un référé-liberté, compte tenu de trop courts délais.**

Les Patriotes ont dû négocier dur pour obtenir un **bout de trottoir devant les grilles du Jardin du Luxembourg**, farouchement gardé par **sept camions de gendarmes mobiles !**

Les fonctionnaires de la Place Beauvau de M. Retailleau auraient-ils montré leur vrai visage face à une opposition qui dérange ?



Plusieurs centaines de personnes étaient donc présentes pour fêter **la victoire du NON à la Constitution Européenne** plus ou moins écrite par Valéry Giscard d'Estaing. Beaucoup ont vu dans ce NON une revanche par rapport au référendum du **Traité de Maastricht** du 7 février 1992, voté de justesse et considéré comme l'acte fondateur d'une **Union européenne politique** : c'était le début de la mise en place de compétences supranationales, objets de tant de difficultés ultérieures (politique étrangère et de sécurité commune, projet de mise en place d'une monnaie unique, lutte contre l'immigration irrégulière, politique d'asile commune, etc.).

<https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/le-traité-de-maastricht-1992/>

En 1992, le OUI à Maastricht n'avait pas fait l'unanimité ! Il avait nécessité deux référendums

successifs au Danemark pour sa ratification. En France le OUI l'avait emporté avec une très courte majorité : 51,04 %. Malgré l'intervention de François Mitterrand, le Parti Socialiste avait exprimé des réserves par la voix de Jean-Pierre Chevènement, tandis que le RPR de Philippe Séguin et Charles Pasqua étaient vent debout contre ce traité, de même que les Verts de Dominique Voynet, les Communistes et le Front National de Jean-Marie Le Pen. Tous redoutaient le spectre d'une Europe fédérale.

Le coup de frein arriva avec le référendum de 2005 qui devait instituer une **Constitution** pour l'Europe. Mais au lieu de se limiter à réglementer le fonctionnement des institutions européennes, elle intégrait déjà des éléments de politiques communes, échappant à tout débat démocratique. De plus, elle dotait l'Union européenne de **la personnalité juridique**, avec de nouvelles prérogatives sur le plan international. D'où un vent de panique qui n'avait fait que croître à l'approche du jour du vote, comme l'explique fort bien François Asselineau, fondateur de l'Union Populaire Républicaine.

La question était simple : « **Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du Traité établissant une Constitution pour l'Europe ?** ». La réponse fut négative **avec près de 55 % de NON, et une participation de 70 %**. Une claque pour le président de la République Jacques Chirac, qui avait opté pour le référendum (et non pour le Parlement) pour cette question qui lui paraissait essentielle, en vieux gaulliste qu'il était, persuadé que le OUI l'emporterait. Deux jours plus tard, la Hollande refusait comme la France cette Constitution. Un coup de tonnerre qui déclencha l'ire des européistes.





Pendant les trois mois de campagne, les partisans du OUI (UMP, PS, IDF, PRG, Les Verts) avaient pourtant bénéficié de 71 % des interventions télévisuelles tandis que les partisans du NON (FN, MPF, RPF, MRC, LO, PCF, dénonçaient autour de Marie-Georges Buffet, Philippe de Villiers, Besancenot et Jean-Marie Le Pen la menace d'une Europe fédérale et la perte de notre souveraineté.

Mais, comme l'histoire l'a montré, les Européistes n'entendaient pas en rester là et trouvèrent en Nicolas Sarkozy l'homme qui relèverait le défi de 2005. Et ce sera le fameux Traité de Lisbonne de février 2008 pour lequel il sera accusé de **parjure démocratique**, bien qu'il eût promis dans son programme présidentiel de 2007 un simple « *mini-traité* » en réponse au NON de 2005.



Le « général en chef des traîtres » nous avait assuré que « ***L'Europe devait se construire dans la démocratie et la transparence*** » ! Que nenni ! Un mensonge complet, lorsqu'on sait que le Traité de Lisbonne reprenait mot pour mot, à quelques détails près, les dispositions de la Constitution avortée de 2005.

<https://youtu.be/zQW3-BzlhFg>

La révision de la Constitution française de 1958, préalable nécessaire à la ratification de ce nouveau traité, fut soumise au vote des députés et des sénateurs réunis en Congrès à Versailles.

Cette révision – où la majorité des trois cinquièmes (445) des suffrages exprimés (741) était requise – a été approuvée par **560 voix contre 181**. Sur les 907 parlementaires inscrits (un poste de sénateur vacant),

893 ont participé au vote. 152 parlementaires se sont donc abstenus.

Ce sont ces 560 parlementaires que l'équipe de Florian Philippot attendait au tournant: leurs noms ont été égrainés par les différents intervenants qui se sont succédé sur le podium. Chacun avait son lot de parlementaires (baptisés « **parlementraîtres** ») et dont le prononcé des noms suscitait à chaque fois les cris hostiles de la foule. Avec quelques perles comme Manuel Valls (qui avait eu la stupidité de dire, à l'époque : « *J'étais partisan du NON mais, face à la montée du NON, j'ai voté POUR !* »). Mêmes acclamations négatives pour Jack Lang, Thierry Breton, Annick Le Petit, Patrick Bloche, Jean-Louis Bianco, Catherine Vautrin... et bien d'autres dont Thierry Mariani du RN.

<https://www.ladepeche.fr/article/2008/02/04/431513-trait-e-lisbonne-decouvrez-comment-ont-vote-depute-senateur.html>



À la tribune, on nous répète que la souveraineté appartient au peuple et que des représentants du peuple ne peuvent annuler le résultat d'un référendum, sous peine de forfaiture. Et pourtant, c'est bien ce qui s'est passé avec ce référendum de 2005 qui fut le point de départ d'un divorce entre le peuple et les élites. Pas étonnant que depuis 2005, aucun chef d'État n'ait voulu prendre le risque d'un nouveau référendum. Pas étonnant non plus que les grands médias du système fassent preuve aujourd'hui de la plus grande discrétion sur cet anniversaire, surtout au moment où une rumeur se propage d'un éventuel référendum sur un programme visant à éponger la dette abyssale de la France.

Une note d'optimisme avec l'intervention de Nicolas

Stoquer, bien connu des auditeurs de Radio Courtoisie et de de GPTV : « **L'avenir sera avec les médias de réinformation, il ne faut pas désespérer !** ».



Un vent de colère animait les nombreux intervenants : l'Europe devait nous apporter la prospérité, elle nous apporte le chômage, la précarité, les délocalisations, la pauvreté, et une immigration coûteuse et incontrôlée. On nous avait promis la paix, on voit se multiplier les déclarations belliqueuses, avec une Allemagne qui entend devenir la première puissance militaire d'Europe. Cherchez l'erreur !

Face à ce déni de démocratie, face à la trahison de Lisbonne, une seule solution : la sortie de l'Union européenne, c'est-à-dire **le FREXIT**, n'en déplaise à Jordan Bardella qui a récemment déclaré, en sa qualité de président du RN : « ***Nous ne sommes pas pour le Frexit, ni public, ni caché*** ».



Il faut dire que les piques de Philippot à l'encontre de la « Maison Mère » se multiplient, surtout quand il entend ce parti parler de « **souveraineté européenne** » et quand il constate **qu'il ne fait rien pour engager la procédure de destitution de Macron**.



Et pourtant, quelles sont les autres solutions **quand on voit que le Traité de Lisbonne a tout cadencé** et que toutes les normes européennes, aussi folles soient-elles, s'imposent dans les droits internes des Etats-membres ? On peut donc voter tout ce qu'on veut sur le

contrôle de l'immigration, sur la suppression des ZFE, etc., tout sera retoqué soit par les juridictions européennes soit par les juridictions nationales, quoi qu'en disent certains partis voulant nous faire croire qu'ils seront capables de « *réformer l'Union européenne de l'intérieur* ». **L'Europe sans démocratie**, voulue par Jean Monnet et ses alliés américains, a fini par s'imposer durablement sur le vieux continent.

Le rassemblement se termine selon le rituel habituel : le chant de la Marseillaise et un joli lancer de confettis bleu, blanc rouge.

Hector Poupon

Deux ouvrages pour en savoir plus sur ce grand événement historique :

- Ghislain Benhessa : « **Comment faire taire le peuple** » aux Editions L'Artilleur
- André Bonnet : « **Référendum de 2005, les preuves de la trahison démocratique, sortir du Traité de Lisbonne** » aux Editions Babelio



L'intégrale des interventions des orateurs sur LDC News :

Hector Poupon

Ripostelaique.com